

---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 5 JUILLET 2022,  
À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF.

**Les membres suivants sont présents :**

- M<sup>mes</sup> Jessy Béland, membre du personnel professionnel  
Marie-Pier Bellavance, membre de la communauté municipale, santé  
Isabelle Bourdeau, membre de la communauté RH (via TEAMS)  
Mélanie Boulet, présidente et membre parent représentant le district 04  
Claudia Denis, membre parent représentant un autre district (via TEAMS)  
Brigitte Roy, membre du personnel d'encadrement  
Sophie Thibodeau, membre parent représentant le district 01  
Sylvie Wafer, membre du personnel de direction d'établissement

**Sont toutefois absents :**

- M<sup>mes</sup> Kathleen Bouchard, membre du personnel enseignant  
Sophie Lagrois, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière  
Alexy-Ann Lévesque, membre de la communauté 18 à 35 ans  
M. Luc Kirouac, personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel

**Sont également présents :**

- M<sup>mes</sup> Isabelle Godbout, directrice générale  
Linda Gauthier, directrice des Services réussite éducative et persévérance scolaire  
Julie Paquet, directrice des Services des ressources humaines  
MM. Éric Belzil, directeur des Services ressources financières et du transport scolaire  
Yves Dubé, directeur général adjoint et directeur du Service aux entreprises  
Alexis Lapierre, secrétaire général et responsable aux communications

**Sont toutefois absents :**

- MM. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique  
Marco Fournier, directeur du Centre de formation générale Le Retour  
Jean-François Lachance, consultant en éducation

---

Ouverture de la séance et vérification du quorum

---

Après vérification de l'atteinte du quorum, la présidente madame Mélanie Boulet déclare  
la séance ouverte à 19 h.

---

Assermentation des nouveaux administrateurs

---

- M<sup>mes</sup> Jessy Béland, membre du personnel professionnel;  
Marie-Pier Bellavance, personne issue du milieu municipal, de la santé, des  
services sociaux (*renouvellement de mandat*);  
Sylvie Wafer, membre représentant le personnel – directeur d'établissement  
d'enseignement.
- M<sup>me</sup> *Sophie Lagrois, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière; Reporté*  
M. *Luc Kirouac, personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel; Reporté*  
M<sup>me</sup> *Isabelle Bourdeau, personne ayant une expertise en matière de gouvernance ou  
de gestion des ressources humaines (renouvellement de mandat); Reporté*

---

Questions du public

---

Aucune question n'a été soumise.

---

Adoption de l'ordre du jour

---

**Résolution  
CA-22-056**

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoption de l'ordre du jour  
de la séance ordinaire

Adopté

---

Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

---

**Résolution  
CA-22-057**

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2022 soit accepté tel quel.

Adoption du procès-verbal  
de la réunion ordinaire du  
24 mai 2022

Adopté

---

Résolutions du 5 juillet 2022

---

**Résolution  
CA-22-058**

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu d'adopter le plan d'effectifs en adaptation scolaire 2022-2023.

Plan d'effectifs en  
adaptation scolaire

Également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

**Résolution  
CA-22-059**

Il est proposé par madame Claudia Denis et unanimement résolu que le plan d'effectifs du personnel non enseignant soit accepté tel que présenté.

Plan d'effectifs du  
personnel non enseignant

Adopté

**Résolution  
CA-22-060**

Il est proposé par madame Isabelle Bourdeau et unanimement résolu que l'annexe 1 du document de gestion n° 200,104 « Calendrier scolaire des écoles en vue des journées de planification et d'évaluation » soit accepté tel que présenté.

Adoption de l'annexe 1 du  
document n°200,104

Adopté

**Résolution  
CA-22-061**

Il est proposé par madame Marie-Pier Bellavance et unanimement résolu de nommer Martin Audet à titre de gestionnaire au Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi. Cette nomination prenant effet à compter du 15 août 2022.

Nomination d'un  
gestionnaire au Centre de  
formation professionnelle  
Lac-Abitibi

Il est également résolu que l'engagement définitif de Martin Audet soit assujéti à la réussite d'une période probatoire.

Adopté

**Résolution  
CA-22-062**

Nomination d'une direction  
adjointe à la Cité étudiante  
Polyno

Il est proposé par madame Isabelle Bourdeau et unanimement résolu de nommer madame Karen Campagna à titre de directrice adjointe de la Cité étudiante Polyno.

Cette nomination prenant effet à compter du 15 août 2022.

Il est également résolu que l'engagement définitif de madame Karen Campagna soit assujéti à la réussite d'une période probatoire.

Adopté

**Résolution  
CA-22-063**

Contrat de continuité de  
services en transport –  
année scolaire 2022-2023  
– signature de l'entente :  
Autobus DM Boréal inc.

**Considérant** les négociations en cours entre le gouvernement du Québec et les associations de transporteurs scolaires dans le cadre du renouvellement des contrats en transport scolaire au Québec;

**Considérant** la réticence des transporteurs scolaires partenaires de s'engager dans une entente à long terme alors que lesdites négociations sont toujours en vigueur;

**Considérant** l'importance d'assurer un transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023;

Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu d'entériner l'*Entente de services en transport scolaire – année scolaire 2022-2023*, survenue entre le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi et **Autobus DM Boréal inc.** le 21 juin 2022.

Adopté

**Résolution  
CA-22-064**

Contrat de continuité de  
services en transport –  
année scolaire 2022-2023  
– Transport Clément Bégin  
inc.

**Considérant** les négociations en cours entre le gouvernement du Québec et les associations de transporteurs scolaires dans le cadre du renouvellement des contrats en transport scolaire au Québec;

**Considérant** la réticence des transporteurs scolaires partenaires de s'engager dans une entente à long terme alors que lesdites négociations sont toujours en vigueur;

**Considérant** l'importance d'assurer un transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023;

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu d'entériner l'*Entente de continuité de services en transport scolaire – année scolaire*

*2022-2023*, survenue entre le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi et **Transport Clément Bégin inc.** le 21 juin 2022.

Adopté

**Résolution  
CA-22-065**

Contrat de continuité de  
services en transport  
scolaire – année scolaire  
2022-2023 – signature de  
l'entente : Transport  
d'écoliers La Sarre inc.

**Considérant** les négociations en cours entre le gouvernement du Québec et les associations de transporteurs scolaires dans le cadre du renouvellement des contrats en transport scolaire au Québec;

**Considérant** la réticence des transporteurs scolaires partenaires de s'engager dans une entente à long terme alors que lesdites négociations sont toujours en vigueur;

**Considérant** l'importance d'assurer un transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023;

Il est proposé par madame Sylvie Wafer et unanimement résolu d'entériner l'*Entente de continuité de services en transport scolaire – année scolaire 2022-2023*, survenue entre le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi et **Transport d'écoliers La Sarre inc.** le 21 juin 2022.

Adopté

**Résolution  
CA-22-066**

Résolution tirage sport  
étudiant

**Attendu** que la Cité étudiante Polyno désire organiser un tirage au profit du Sport étudiant Phénix-Hecla Québec du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi;

**Attendu** qu'un éventuel déficit de la campagne de financement du Sport étudiant Phénix-Hecla Québec dirigé par la Cité étudiante Polyno sera absorbé à même son budget décentralisé;

**Attendu** que les prix attribués s'élèvent à environ 4000 \$ et nécessitent une lettre de garantie;

Il est proposé par madame Brigitte Roy et unanimement résolu de demander à Harmonia Assurance d'intervenir auprès d'Intact Assurance pour l'émission d'une lettre de garantie d'un minimum de 4 000 \$ à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le bénéfice exclusif du Sport étudiant Phénix-Hecla Québec du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, relativement à un tirage organisé le 25 avril 2023.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, madame Isabelle Godbout et le directeur des Services des ressources financières, monsieur Éric Belzil, à signer les documents afférents et d'autoriser madame Louisa Gobeil, animatrice de vie étudiante, à adresser et signer la demande de licence de tirage à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Adopté

**Résolution  
CA-22-067**

Adoption du document de  
gestion n° 300,004

Il est proposé par madame Sylvie Wafer et unanimement résolu d'adopter le document de gestion n° 300,004 « Publication du bulletin scolaire en formation générale des jeunes, année scolaire 2022-2023 » tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

**Résolution  
CA-22-068**

Ajout d'espace au Centre  
de formation  
professionnelle Lac-Abitibi

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu d'autoriser le directeur général adjoint monsieur Yves Dubé, d'acheminer une demande d'agrandissement, incluant la construction d'une résidence étudiante de 32 chambres, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Cette demande d'agrandissement est déposée dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espace pour la formation professionnelle », et ce, pour compte du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi.

Adopté

**Résolution  
CA-22-069**

Abrogation de la résolution  
CA-22-010

Engagement définitif de  
M. Alexis Lapierre

Il est proposé par madame Isabelle Bourdeau et unanimement résolu de nommer **monsieur Alexis Lapierre au poste de secrétaire général et responsable aux communications** aux Services du secrétariat général et des communications.

Cette nomination prend effet le 23 février 2022.

Il est également résolu que l'engagement définitif de **monsieur Alexis Lapierre** soit assujéti à la réussite d'une période probatoire.

Celle-ci abroge la résolution CA-22-010.

Adopté

---

Points d'information

---

Rapport du secrétariat général :

Loi sur le protecteur national de l'élève.

Rapport des services des ressources matérielles et de l'informatique :

Topo des travaux estivaux.

---

Clôture de la rencontre

---

**Résolution  
CA-22-070**

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sophie Thibodeau et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.

La séance se termine à 20 h 43.

Adopté



Mélanie Boulet  
Présidente du Conseil d'administration

---

Alexis Lapierre  
Secrétaire général